

MAINE-ET-LOIRE

Les syndicats mettent la pression

Face aux ouvertures successives de Carrefour et Géant Casino le dimanche matin à Angers, les syndicats interpellent les pouvoirs publics et promettent des actions à la rentrée.

Ils sont tous là, ou presque. Seule manque la CFE-CGC, d'accord sur le principe, mais qui n'a pas encore paraphé le communiqué. Autour de la table, les syndicalistes ont les poings serrés, prêts à en découdre avec ceux qui ont ouvert la boîte de Pandore. « C'est une décision qui va bouleverser complètement les équilibres », estime Antoine Lelarge CFDT. Il cite les petites enseignes qui assurent le dépannage alimentaire le dimanche matin (Carrefour City, G20, Spar et consorts) et qui vont souffrir de l'ouverture des hypers.

Depuis deux ans, le groupe Carrefour – en délicatesse financière – pousse ses hypers à ouvrir le dimanche matin. Angers fait partie de la quatrième vague. « Nous sommes tous convaincus ici que le volontariat des salariés, c'est du pipeau ! », dit Jean-Jacques Nicolaï (FO). La déléguée FO de Carrefour Grand Maine a pourtant voté en faveur de cette ouverture, contre l'avis de sa fédération. « Il y a toujours des moyens de pression pour convaincre les salariés », reprend Antoine Lelarge. « On entend beaucoup parler du chantage au jour de repos, du style « tu veux pas travailler le dimanche ? Ce n'est plus la peine de me réclamer un samedi... ».

« La banalisation du travail le dimanche est stupide »

A Carrefour plane le spectre du passage en location gérance des magasins. Les salariés y perdraient tous leurs avantages, et notamment « deux mois de salaires supplémentaires », dit Jacques Cady, délégué CFDT du magasin. Dissuasif. Le problème, c'est que Géant Casino a sitôt



Angers, Bourse du travail, hier. Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA du Maine-et-Loire ont décidé d'agir conjointement sur ce dossier emblématique.

Photo: CO-YTD

embrayé et que Carrefour Saint-Serge prétend y passer à la rentrée. « L'Atoll y pense depuis un moment. On en parle aussi au Leclerc Camus et à Auchan Avrillé », ajoute Xavier Dupeyroux (CGT) qui alerte aussi sur le cas des prestataires contraints par ce choix. « Chez nous, les agents de sécurité sont obligés de venir trois dimanches sur quatre et ils n'ont qu'un bonus de 10 % », dit une déléguée syndicale. Pour les salariés de Carrefour, ces quatre heures de travail sont payées double.

« Nous sommes très inquiets pour l'emploi, la préservation des commerces de proximité, et surtout pour les équilibres entre la vie professionnelle et la vie personnelle des sala-

riés », écrivent les représentants syndicaux dans une lettre adressée au maire d'Angers et au préfet de Maine-et-Loire ce jeudi. « Les organisations syndicales rappellent leur attachement au repos dominical, et vous sollicitent pour faire revenir sur leur décision les hypermarchés concernés, pour faire respecter la réglementation en vigueur sur la vente de produits non-alimentaires ainsi que sur la vente de pain et viennoiseries et pour organiser au plus vite une négociation territoriale visant à trouver un accord sur le travail du dimanche dans la région angevine », écrivent-ils.

Déjà en 2011, l'ouverture du Leclerc de Saint-Jean-de-Linières avait déclenché une vague de protesta-

tions et des manifestations devant le magasin qui avait fini par renoncer au bout de quelques semaines. Les syndicats sont déterminés à organiser des actions du même type dès la rentrée si la situation ne bouge pas chez Carrefour et Géant Casino.

« La banalisation du travail le dimanche est stupide, le pouvoir d'achat des consommateurs n'est pas extensible. S'ils viennent le dimanche, ils ne viendront pas un autre jour », conclut Jean-Jacques Nicolaï. Le bras de fer ne fait que commencer.

Yves TRÉCA-DURAND.